

Développement économique et culture : le cas de Mons 2015

Alain Finet

Service Management Financier et Gouvernance d'Entreprise, UMONS
alain.finet@umons.ac.be

Marcella Notarrigo

Assistante de recherche, Service Management Financier et Gouvernance d'Entreprise, UMONS¹
marcella.notarrigo@hotmail.com

L'octroi du label de capitale européenne de la culture revêt de nombreuses perspectives positives pour la ville de Mons tant en termes de retombées économiques que sociétales. Plus largement, ce titre peut être assimilé à un tremplin pour un redéploiement territorial arc-bouté au départ de la culture. Si les émoluments médiatiques tendent à démontrer que les événements artistiques seront fléchés vers les industries technologiques, la question de recherche de cet article est de savoir si les acteurs de ce secteur d'activités sont réellement insérés dans la spirale développée au départ de l'élément culturel. Sur base d'entretiens semi-directifs réalisés auprès d'entrepreneurs du secteur numérique montois, il ressort que les retombées positives devraient se cristalliser sur l'amélioration de l'image de marque du territoire dans sa globalité mais n'impacteraient pas le business model des entreprises concernées. Les conclusions auxquelles nous parvenons tendent à démontrer que les efforts institutionnels doivent être consolidés afin de conscientiser les acteurs économiques locaux.

Mots clés : entrepreneuriat, entretiens semi-directifs, développement territorial, culture et économie, PME.

Introduction

Les activités culturelles constituent un secteur économique à part entière avec son offre, sa demande, ses performances, ses emplois et ses prix. Si le secteur culturel possède de fait une identité spécifique, ses caractéristiques intrinsèques induisent que son développement constituerait un levier fort pour les politiques de renouvellement urbain et économique,

et ce notamment dans une logique de développement durable (à ce titre, la culture est un puissant levier d'intégration sociale pour les individus).

L'allocation budgétaire de 78 millions d'euros dédiée à la culture au sein de l'arrondissement montois suite à l'obtention du titre de capitale

1. Cette étude a été réalisée grâce au concours financier de KEA Consulting que nous tenons à ce niveau à remercier.

européenne de la culture 2015 devrait provoquer une redynamisation et une réorientation de l'ensemble de la structure économique territoriale, l'idée est donc que les dépenses culturelles généreraient plus que du développement culturel *stricto sensu*. Cette constatation est d'autant plus prégnante pour un arrondissement qui, historiquement, a connu un essor important lors de la révolution industrielle au début du 20^e siècle, essor suivi par un déclin économique important et une dégradation substantielle de son image de marque.

Dans cette optique, les études relatives à l'influence des événements culturels sur le développement territorial distinguent les secteurs directement impactés (par exemple les activités muséales) et ceux qui le sont de manière indirecte (par exemple l'hôtellerie, les restaurants et les cafés). Dans ce type d'étude, la manière de procéder est la suivante : dans un premier temps, il s'agit de repérer l'ensemble des acteurs économiques qui pourraient être de manière directe ou indirecte impactés. Dans un deuxième temps, des différentiels de performance économique et sociale sont calculés sur base de ce qui est observé avant et après l'organisation des événements. Dans un troisième temps, un effet multiplicateur peut éventuellement être mis en évidence, celui-ci faisant d'autant plus sens que le territoire considéré est d'une taille importante permettant à l'écosystème local d'absorber l'excédent d'offre entrepreneuriale induit.

En fonction des liens entre la culture et le développement économique, se posait la question de connaître les leviers économiques potentiellement activables pour l'arrondissement montois. Depuis l'officialisation de l'octroi du titre de Capitale Européenne de la Culture, des mesures fléchées vers le domaine technologique ont été entreprises (certaines co-financées par des fonds structurels européens). En témoigne la dénomination Mons 2015 : « *Lorsque l'art rencontre la technologie* ». Cet article a pour vocation d'appréhender le ressenti des entrepreneurs locaux du

numérique par rapport à Mons 2015. Il s'agit d'un processus d'évaluation *ex ante* s'appuyant sur une approche de nature qualitative.

La question de recherche sera donc formulée comme suit : de quelle manière et dans quelle mesure les acteurs technologiques locaux se sentent-ils intégrés dans la dynamique Mons 2015 ?

Genèse des capitales culturelles

Selon la définition classiquement acceptée au niveau européen, « *la capitale européenne de la culture est un titre attribué pour un an à une ville européenne. L'attribution de ce titre a été lancée le 13 juin 1985 par le Conseil des ministres de l'Union européenne sur l'initiative de la ministre grecque de la Culture Melina Mercouri et du ministre de la Culture français, Jack Lang, dans le but de rapprocher les citoyens de l'Union européenne* ». De cette approche originelle, il ressort que l'aspect culturel et de mise en réseau d'individus culturellement éparpillés est privilégié : l'aspect économique et la notion de retombées économiques ne sont pas du tout mis en évidence à l'origine mais vont, au fur et à mesure du temps, devenir de plus en plus prégnants.

Les objectifs d'une ville bénéficiant du label de capitale culturelle européenne sont de deux types : soit la ville désire développer une stratégie de type événementiel, soit elle a la volonté de s'inscrire au sein d'une stratégie plus architecturée. Dans la majorité des cas, les deux composantes peuvent être largement imbriquées.

Si la ville privilégie la stratégie de type événementiel, l'accent sera alors mis sur le spectacle. Ces villes n'ont pas nécessairement besoin de se faire connaître davantage car elles possèdent déjà une image de marque assez positive et une reconnaissance à vocation mondiale. Le but recherché est de profiter de cette visibilité en tant que Capitale Européenne de la Culture afin de favoriser une stratégie de confirmation et de faire un *one shot* d'envergure européenne.

D'autres villes peuvent miser sur une stratégie plus développée, il s'agit, dans ce cas, de plus petites villes qui tentent de se développer et d'utiliser le levier culturel pour assurer leur développement économique. Ce type de stratégie revêt une vision plus long-termiste et l'évènement vient s'insérer dans une dynamique plus longue. Le fait de bénéficier du titre de Capitale Européenne de la Culture permet de profiter d'une visibilité accrue, ce qui devrait favoriser le développement urbain et économique du territoire. Dans ce cas, le rôle du label constitue manifestement un enjeu considérable et ses impacts jouent un rôle décisif dans l'évolution du territoire potentiellement impacté. L'objectif recherché est le développement économique et la revitalisation de la zone considérée. Cependant, les risques sont élevés car si la ville ne met pas tout en œuvre pour profiter de ce levier pendant l'année en question, le développement futur sera alors beaucoup plus problématique et aléatoire. L'effet que peut apporter le label de Capitale Européenne de la Culture est beaucoup plus important que dans le cas des grandes villes de renommée mondiale.

La culture en tant que levier pour le développement territorial

Culture et attractivité des territoires

D'après les travaux de Greffe (2002, 2012), il existe des liens directs entre la culture et l'attractivité des territoires. Il s'agit donc d'analyser la relation existant entre l'image de marque et la culture. L'image de marque est un ressenti qu'un individu ou un groupe d'individus, peut avoir d'un produit, d'une entreprise ou d'un territoire. Cette vision territoriale est généralement le reflet du capital historique de la zone géographique considérée.

Il existe donc une forte corrélation entre ces deux volets. Le patrimoine d'une région tend à créer des valeurs sociales : d'une part, des valeurs sociales communes (le patrimoine permet de créer un sentiment

d'appartenance à un ensemble de citoyens en diffusant un socle commun de références) et d'autre part, le patrimoine permet de consolider ou de redéployer une image de marque (l'identification d'une région par rapport aux autres et sa capacité à créer quelque chose d'intéressant pour la communauté).

L'idée est de renouer avec une image de marque positive et de rompre avec une image négative acquise au fil des années et implantée dans la mémoire collective des citoyens. Il existe dès lors un besoin de *repartir à la reconquête* d'une image de marque plus valorisante afin de retrouver la confiance des citoyens. En ce sens, la culture peut constituer un levier de l'amélioration de l'image d'un territoire. Elle permet de redonner confiance aux citoyens grâce à des perspectives de développement et de vie communautaire. En les impliquant dans certains projets, les citoyens reprennent confiance en eux-mêmes et en leur région. De plus, elle permet de montrer que la région considérée a confiance en elle-même et qu'elle peut se développer malgré une image de marque négative héritée du passé. Sur base des travaux de Lucchini (2006), il ressort que les Capitales Européennes de la Culture se sont inscrites dans des processus de revitalisation urbaine, de renouvellement d'image et de visibilité internationale. L'auteur avance que « *des traces durables demeurent avec la construction d'édifices culturels nouveaux, les restaurations et le réaménagement urbain associé à l'opération* ». Dans le cadre de Lille (2004), Werquin (2006) avance que même s'il est difficile de calculer un effet multiplicateur, il est incontestable que le titre de Capitale Européenne de la Culture a permis à la ville grâce au développement d'infrastructures culturelles de créer des emplois et générer des achats de biens et services. Selon Kahn (2010), « *cette difficulté de mesure de l'impact économique des variables culturelles tient au fait que la culture désigne un ensemble très large de phénomènes qui, ensemble, font système au niveau des territoires* ». Pour les Capitales Européennes

de la Culture, la culture s'assimile à une ressource spécifique au départ de laquelle les acteurs territoriaux peuvent capitaliser afin de développer un ou des écosystèmes particuliers (François, Hirczak et Senil, 2006).

Culture et développement technologique

Selon Berneman et Meyronin (2010), la culture permet d'activer un effet de levier pour les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. L'ajout de l'aspect culturel dans un produit ou un projet, peut apporter aux NTIC un contenu complémentaire permettant d'ajouter une réelle plus-value au produit. De plus, la culture et la technologie ressentent des besoins complémentaires. D'un côté, la culture profite de la technologie afin de posséder une meilleure *vitrine* pour mettre en lumière ses activités, et de l'autre côté, la technologie trouve dans la culture des possibilités de satisfaction des besoins à partir de productions souvent prestigieuses et probablement déclinables dans d'autres domaines que celui de la culture en tant que telle.

Dans cette logique, l'activité culturelle, mise au service d'autres entreprises, a besoin de celles-ci afin de montrer leur niveau de compétences. Ces entreprises correspondent à des vitrines leur permettant de toucher un plus grand nombre de clients potentiels. L'industrie culturelle, mise au service d'acteurs économiques non culturels, a besoin d'une visibilité que seuls leurs clients peuvent apporter. En retour, l'activité culturelle répond à des besoins de leurs clients. Les NTIC n'ont généralement pas les compétences nécessaires pour offrir une plus-value de nature physique à leurs produits ou leurs projets. De plus, les entreprises de haute technologie appartiennent à des domaines bien spécifiques souvent très éloignés des domaines du marketing ou de la commercialisation. L'ajout de l'aspect culturel permet d'apporter une image plus valorisable correspondant mieux à ce que le consommateur attend ou serait susceptible d'attendre.

La collaboration de ces deux secteurs – apparemment éloignés – permet donc de créer des synergies entre les entrepreneurs afin d'élaborer un produit collant mieux aux attentes des consommateurs.

Terrain d'analyse et choix méthodologique retenu

Positionnement sur Mons 2015, et la Digital Innovation Valley

Au sein de cet article, nous nous focalisons sur Mons, en tant que Capitale Européenne de la Culture 2015. La candidature de Mons démontre une volonté manifeste de s'inscrire dans une stratégie de long-terme, c'est-à-dire une stratégie de type processuel. Cet état de fait a été confirmé par le préambule de la déclaration de politique communale 2013-2018 : « *La Ville de Mons a mis sur pied depuis plusieurs années une véritable stratégie autour du développement économique, social, touristique et culturel de la Ville. Augmenter les emplois et faire en sorte que de nouvelles activités puissent se créer à Mons est un objectif majeur de la Ville de Mons* »². En effet, les objectifs de la ville liés à cet événement sont pluriels et concernent tout autant les aspects sociétaux que l'amélioration de l'image de marque territoriale.

L'analyse du cas de Mons est d'autant plus importante qu'il s'agit d'une ville de taille moyenne pour laquelle le titre obtenu constitue une chance unique de remembrement territorial. Pour les plus grandes villes, le titre correspond à une simple mise en lumière d'un capital culturel existant avec des effets de *spillover* moindres.

Historiquement, Mons est une ville industrielle et minière avec une image « poussiéreuse » omniprésente dans la

2. <http://www.mons.be/ma-ville/news/declaration-de-politique-generale-2013-2018> préambule de la déclaration de politique communale 2013-2018.

mémoire collective. Clairement, le dossier de candidature mettait en évidence la volonté institutionnelle de redéveloppement régional et de redynamisation de la ville en utilisant les domaines de l'artistique et de la technologie. Cette volonté collait parfaitement à la philosophie du label de Capitale Culturelle Européenne. À cet égard, Mons a mis en avant ses atouts culturels et historiques denses ainsi que son important patrimoine architectural.

Au-delà des aspects patrimoniaux, la ville de Mons s'est positionnée sur les nouvelles technologies informatiques par la création d'un parc scientifique, le Parc Initialis. À cela vient s'ajouter la création de zoning industriel qui a permis d'accueillir un grand nombre d'entreprises grâce à deux atouts principaux : la situation géographique (proche de Bruxelles et de la France) et la proximité avec les axes routiers.

En d'autres termes, le redéveloppement économique territorial se fondait sur l'imbrication de deux éléments : le redressement de l'image de marque par le prisme du patrimoine culturel ainsi que la volonté de s'inscrire au sein d'une stratégie de développement de longue durée avec un positionnement sur des secteurs innovants.

En synthèse, l'obtention du label de Capitale Culturelle Européenne représente une réelle opportunité de redynamisation pour la ville de Mons. En effet, ce titre pourrait permettre à la ville de générer une nouvelle image. Cependant, l'acquisition de ce titre n'est pas nécessairement une fin en soi et le territoire montois devra recourir à une organisation architecturée afin que cette manifestation soit un véritable tremplin pour le développement territorial. Le territoire montois désire profiter du titre obtenu pour accentuer les liens entre la technologie et la culture. Pour ce faire, l'idée serait de consolider l'écosystème technologique et numérique présent au sein du Parc Initialis et plus largement repris dans la Digital Innovation Valley (DIV).

Au sein de l'arrondissement montois, le Parc Initialis et les différents acteurs de la Digital Innovation Valley constituent un point d'appui permettant de rencontrer les attentes provenant du domaine culturel avec celles des acteurs économiques du domaine technologique.

Le Parc Initialis a été créé en 1996 afin de favoriser le positionnement d'entreprises du secteur technologique au sens large du terme au sein de l'arrondissement montois, ce qui avait pour vocation de favoriser un processus de différenciation territoriale. Le positionnement sur le secteur numérique s'est opéré en 2005. Le tableau suivant reprend les statistiques d'évolution du Parc et plus largement de la Digital Innovation Valley³.

Parc Initialis – Digital Innovation Valley	2006	2012	Croissance
Emplois directs	358	1095	205 %
Nombre d'entreprises	41	107	161 %
Moyenne d'emplois/entreprise	8,731	10,233	

En fonction de ces chiffres, nous constatons qu'il s'agit en moyenne d'entreprises de petite (voire très petite) taille situées dans des secteurs fortement différenciés à haut potentiel de développement eu égard à l'évolution des emplois générés et du nombre d'entreprises. Nous utilisons la terminologie d'écosystème dans la mesure où les acteurs économiques possèdent des degrés de différenciation très élevés, sont de manière simultanée concurrents et partenaires et se situent à proximité d'un centre de formation au numérique (TechnoCité). Dans cet écosystème, nous retrouvons des acteurs centraux tels que Google (au travers du Mundaneum) et Microsoft (par l'intermédiaire du Microsoft Innovation Center) ainsi qu'une constellation de très petites entités économiques

3. Calculs personnels effectués sur base de contacts avec les entreprises, recoupés avec les données issues de l'ONSS.

caractérisées par des niveaux de flexibilité élevés. Comme c'est souvent le cas dans le domaine technologique, la Digital Innovation Valley est caractérisée par un déficit d'entreprises de taille moyenne.

Au terme de cette partie, le raisonnement que nous avons suivi se base sur l'idée que la culture peut constituer un élément favorisant le développement territorial et permettant une modification d'une image de marque défavorable. Dans cette logique, le titre de Capitale Européenne de la Culture devrait permettre à l'arrondissement montois d'atteindre les deux objectifs préalablement cités. Pour ce faire, le message institutionnel est clairement fléché vers le développement d'activités potentiellement impactées par l'effervescence culturelle, à savoir le secteur du numérique au travers du Parc Initialis et de la Digital Innovation Valley. Afin de répondre à la question de recherche présentée lors de l'introduction et relative au ressenti des entrepreneurs du secteur technologique, notre choix méthodologique s'est orienté vers l'analyse qualitative et la réalisation d'entretiens semi-directifs avec des acteurs économiques de ce domaine d'activités.

Choix méthodologique retenu : l'analyse qualitative, l'entretien semi-directif. Présentation et finalités

En partant du principe que la recherche qualitative constitue une forme de recherche utilisant des techniques spécialisées pour obtenir des réponses approfondies sur ce que les individus pensent et ressentent (CESAG, 2011), nous avons considéré que cette manière de procéder correspondait à la question de recherche que nous nous posions.

Dans ce cadre, la technique de l'entretien semi-directif nous semblait être la plus pertinente. En effet, le questionnaire de type directif ne correspondait pas aux attentes de l'étude et n'aurait pas permis aux entrepreneurs interrogés de se confier de

manière libre (Kaufmann, 2013). Dans la même logique, l'entretien ouvert aurait été beaucoup trop souple pour une telle étude. Il nous semblait donc légitime d'utiliser la technique des entretiens semi-directifs, ce qui permettait à l'interrogé d'être canalisé dans un sujet bien déterminé. L'entretien semi-directif consiste à converser avec quelqu'un sur des sujets préétablis en accord avec la personne interrogée (Couratier et Miquel, 2007). Cette technique permet de faire rencontrer des personnes dans un but bien particulier et d'en retirer un maximum d'informations exploitables via le prisme d'un cadre théorique établi. Le but est donc d'obtenir des informations précises sur ces différents thèmes. Ceux-ci seront consignés dans un guide, élément central de l'entretien. Ce guide fait partie du plan des entretiens composé, d'une part, d'un guide d'entretien et, d'autre part, des stratégies d'intervention de l'interviewer visant à maximiser l'information obtenue pour chaque problématique. Ce plan est donc l'interface du travail de conceptualisation de la recherche et de sa mise en place sur le terrain.

En conclusion, l'entretien est donc fondé sur la production d'une parole sociale qui n'est pas simplement une description et une reproduction de ce qui est : il s'agit de se focaliser sur la communication et le moyen d'échanges entre les individus et sur la production d'un discours par lequel l'enquêteur essaye d'instaurer un climat de confiance (afin d'en apprendre davantage sur l'informateur et son ressenti).

Choix du traitement des informations recueillies

Pour notre analyse, nous avons privilégié une analyse axiale basée sur les thématiques de notre guide d'entretien (voir annexes). Pour ce faire, nous avons, dans un premier temps, retranscrit les entretiens enregistrés sur Word afin de pouvoir ensuite les importer vers un NVivo. Nous avons codé nos entretiens grâce à des étiquettes appelées « nœuds ». Nous avons utilisé des nœuds

parents (catégories primaires) pour les grandes problématiques de notre entretien. En aval, les sous-catégories que nous avons retenues représentaient, dans la logique NVivo, des nœuds enfants (catégories secondaires) et reprenaient également un certain nombre de références associées. Il s'agit d'une représentation facilitant la lecture des résultats obtenus, sous-tendue par une analyse de la fréquence des termes utilisés. Dans un deuxième temps, nous avons repris chaque catégorie primaire en fonction des différents thèmes abordés et nous avons réalisé un focus sur l'arborescence discursive thématique associée à chaque nœud.

Cette manière de procéder n'a pas pour vocation de décrire de manière exhaustive le contenu mais vise à mettre en exergue les idées apparues le plus souvent au départ de thèmes centraux. Pour ce faire, il a été nécessaire de faire une sélection des éléments les plus forts en fonction de leur pertinence et de leur poids.

Échantillonnage

Au sein de cette étude, nous avons considéré cinq entreprises que nous dénommerons, par souci d'anonymat, A, B, C, D et E. Le choix s'est opéré en fonction de la disponibilité des acteurs. De plus, nous désirions obtenir le ressenti des entrepreneurs les plus emblématiques du Parc Initialis ainsi que celui de dirigeants d'entreprises de plus petite taille en termes de personnes employées. Les entretiens, d'une durée moyenne de deux heures, se sont déroulés au cours du printemps 2014. Ils ont ensuite été retranscrits et analysés. À noter que, même si notre échantillon est de petite taille, les réponses obtenues convergeaient toutes vers les mêmes conclusions.

Résultats et commentaires

En amont des résultats, nous tenons à préciser que même si notre guide d'entretien a été formaté de manière à coller aux attentes scientifiques en prenant appui sur le

monde entrepreneurial considéré, les résultats auxquels nous parvenons sont relativement surprenants. En effet, alors que la ville de Mons met en évidence les effets indirects induits par l'effervescence culturelle, notamment au niveau du secteur numérique et digital, les résultats de nos entretiens sont en porte-à-faux avec les *a priori* sur lesquels nous nous basions initialement. En effet, nos entretiens tendent à démontrer que les acteurs du numérique ont été peu insérés dans une dynamique qui se voulait créatrice de valeur pour l'ensemble de l'écosystème. Il ressort de nos entretiens que les entrepreneurs du Parc Initialis n'ont pas été intégrés de manière active et demeurent assez exogènes à la dynamique enclenchée. Il semble que le développement du secteur dans l'arrondissement montois soit la résultante d'une logique exogène à Mons 2015 et inhérente à la clairvoyance managériale des entrepreneurs. Le ressenti que nous avons pu repérer conduit à penser que l'activation du levier Mons 2015 n'est à l'heure actuelle que peu productif pour les acteurs économiques du Parc Initialis.

Définition de Mons 2015

De manière structurée, pour ce qui est de la définition de Mons 2015, les commentaires suivants ont été délivrés. La majorité des entrepreneurs ont défini Mons 2015 comme étant un projet citoyen, c'est-à-dire un projet étant formaté pour le grand public.

De plus, ils perçoivent Mons 2015 comme un mélange des deux vecteurs qui devraient être plus ou moins interpénétrés : la culture et la technologie.

Finalement, il a souvent été cité, par les différents intervenants, que l'image qu'ils se font de Mons 2015 est un peu « floue ».

Les différents intervenants perçoivent Mons 2015 comme un projet citoyen basé sur une collaboration entre le domaine culturel et le domaine technologique. Outre ces deux éléments, il nous semble que les entrepreneurs ne savent pas définir Mons

2015. L'idée que peut véhiculer une Capitale Européenne de la Culture semble inconnue à l'heure actuelle.

Opinion relative à Mons 2015

Au niveau de l'opinion quant à Mons 2015, l'analyse par NVivo a fait ressortir les éléments suivants. Malgré le fait que l'obtention du label Capitale Européenne de la Culture soit un titre honorifique reconnu en Europe, certains d'entre eux pensent que celui-ci ne sera pas forcément reconnu internationalement. Cela est justifié, d'après eux, par le manque de communication autour de l'évènement à l'heure actuelle.

Cependant, la totalité des entrepreneurs interrogés y voit une initiative positive. En effet, ils pensent tous que cet évènement est une opportunité unique pouvant servir de tremplin économique et social pour la ville. De plus, cela pourrait permettre à la ville d'entreprendre un renouveau bénéfique pour le territoire.

Afin d'appuyer leurs avis, les entrepreneurs prennent des exemples tels que la réhabilitation de certains lieux, la création de projet, la mise en lumière de la ville pendant une année, etc. En effet, la réalisation de cet évènement, même s'il s'avère être un échec, pourra, en tout état de cause, améliorer l'image de la ville grâce, par exemple, à la rénovation de certaines rues.

Toutefois, malgré le fait que l'ensemble des entrepreneurs définissent Mons 2015 comme étant un mélange entre l'art et la technologique, ils émettent une réserve quant à la place de la technologie par rapport au secteur du culturel. En effet, lors des entretiens, une question à propos de l'orientation de l'évènement a été posée. Tous les intervenants ont affirmé qu'ils ressentaient que l'aspect culturel avait la prédominance sur l'aspect technologique.

Un manque d'audace pour l'aspect technologique risquerait de décevoir le public par une carence d'originalité et

l'incompréhension de l'aspect culturel risquerait de perturber le grand public. Cette opinion peut être synthétisée par le besoin d'une réorganisation entre les deux éléments mis en avant par l'évènement.

Ce faisceau d'éléments démontre les craintes et les frustrations de certains entrepreneurs face à l'orientation donnée.

Actions entrepreneuriales mises en place

Pour ce qui est des actions mises en place, les résultats obtenus démontrent qu'aucune des cinq entreprises n'a créé de nouveaux produits ou projets en fonction de la réalisation de l'évènement. De plus, aucune d'entre elles n'a pour objectif d'en créer dans le futur.

Cela est certainement dû au fait que certaines entreprises n'ont pas réellement eu la volonté de s'impliquer dans le projet. D'une part, en fonction du manque d'information, ils ne savent pas de quelle manière ils auraient pu en faire partie et d'autre part, aucun appel de la ville de Mons n'a été lancé.

Toutefois, d'autres entreprises ont eu la volonté de s'impliquer personnellement ou professionnellement. Les entrepreneurs interrogés sont tous montois et veulent faire évoluer leur région. Ils se sont quasiment tous sentis conscientisés à faire changer l'image de la ville.

Outre le fait d'avoir un sentiment d'appartenance fort à leur ville et de vouloir participer de manière personnelle à l'évènement, certaines entreprises ont eu la volonté de s'impliquer professionnellement à l'enjeu, non pas dans un but de lucre mais par besoin d'appartenance et de reconnaissance par rapport à leur région. En effet, certains d'entre eux ont proposé des projets divers ou ont mis leurs produits à la disposition de la ville. Au vu de l'inexistence de retour ou le refus de certains projets, la majorité d'entre eux ont abandonné l'idée de

participer activement au projet mais restent néanmoins ouverts à toutes demandes. L'un d'entre eux, a été jusqu'à mettre en place personnellement des événements afin de mettre en avant la ville de Mons.

Attentes des acteurs économiques du Parc Initialis

Pour les attentes reliées à l'événement, il ressort qu'aucun entrepreneur n'a d'attente particulière pour son entreprise. En effet, leur marché de prédilection est plus orienté vers l'international que le local et donc cet événement n'aura aucun impact sur leur chiffre d'affaires.

Certains espèrent malgré tout profiter du tremplin afin de rencontrer des personnes avec qui ils pourraient collaborer ou, simplement, s'inspirer de certains événements.

Leur attachement à la ville induit des attentes par rapport à l'évolution du territoire. En effet, ils évoquent le besoin de nouveauté, de créativité et d'évolution dans la ville. Toutes ces attentes sont insérées dans la nécessité d'amélioration de l'image de marque de la ville mais aussi plus spécifiquement du Parc Initialis.

Cependant, de manière unanime, la ville serait, selon ces entrepreneurs, écrasée par le poids d'une image un peu vieillotte et pas nécessairement positive qu'il est nécessaire de redresser, la ville possédant des moyens intéressants mobilisables pour redorer son blason.

En ce qui concerne l'image de marque du Parc Initialis, les avis des intervenants sont tout aussi mitigés. Certains affirment qu'ils ne s'intéressent pas vraiment à l'image de marque que peut revêtir le Parc Initialis et qu'ils préfèrent simplement être sur un parc scientifique que sur un parc industriel afin d'avoir la possibilité de créer des synergies avec d'autres acteurs du même secteur. L'image générale qui ressort des entretiens est assez négative tout comme celle de la ville

mais, dans ce cas-ci, ce n'est pas la vétusté de l'architecture qui est mise en cause mais plutôt le manque d'organisation, le manque d'infrastructures adéquates et le niveau de qualité.

À partir de cette image négative, nous nous sommes interrogés sur les raisons qui ont poussé les entrepreneurs à s'installer sur le Parc. Dans un premier temps, les intervenants nous ont clairement expliqué que ce n'est pas l'image de marque du Parc qui a motivé leur choix. Cependant, ils ont tous été d'accord sur le fait que c'est leur volonté de rester à Mons et surtout l'emplacement géographique du Parc qui les ont motivés à s'installer. En effet, Mons est une région idéalement située pour leurs affaires. La majorité d'entre eux, travaillant en France et voyageant dans le monde entier, y trouvent des facilités grâce à la proximité des grands axes routiers, des aéroports et de la frontière française.

En conclusion, nous pouvons dire que les entrepreneurs ont des attentes par rapport à l'évolution de l'image de marque de la ville et du Parc Initialis. Cependant, ils n'ont aucune attente pour leur propre entreprise.

Craintes des acteurs économiques du Parc Initialis

Au niveau des craintes liées à Mons 2015, les entrepreneurs interrogés se sentent en partie frustrés par le manque d'implication de la ville et reçoivent peu d'informations de la part des organisateurs. Cette crainte s'amplifie en fonction de l'objectif qui est de mettre en avant les structures culturelles mais aussi le volet technologique montois. De plus, le fait d'utiliser des entreprises externes à la zone géographique montoise pour réaliser des projets (qui auraient pu être réalisés par certaines structures montoises) crée un climat d'inquiétude et de frustration au sein du Parc.

Certains d'entre eux pensent que cette manifestation risque de n'être qu'un effet one shot et anticipent des problèmes de

performance pour des petites structures qui ne se seraient uniquement focalisées que sur leur participation à l'évènement sans prendre de précaution au cas où l'évènement ne rencontrerait pas les attentes espérées. De plus, d'après nos intervenants, ces problèmes risqueraient d'être amplifiés par le manque de suivi des entreprises participantes de la part de la ville.

Analyse des retombées économiques et sociales envisagées

Pour les retombées économiques et sociales, la majorité des entrepreneurs étaient d'accord sur le fait qu'un évènement de cette envergure permettra d'accroître la visibilité du secteur culturel et de la ville. Cette visibilité permettra le rayonnement de la ville et certains d'entre eux, espèrent pouvoir tirer profit de cette visibilité à titre personnel.

De plus, cette initiative permettra de créer des synergies entre les entreprises et d'améliorer l'image de marque de la ville. En effet, le but de ce label est de redonner une image positive à une ville en déficit d'image. En ce qui concerne nos cinq intervenants, cet objectif pourrait être totalement atteint grâce à ce titre. La ville pourra capitaliser à partir des organisations qu'elle va mettre en place afin de faire évoluer son image négative vers une image beaucoup plus positive.

Dans un deuxième temps, nous avons demandé leur avis sur les différents secteurs qui seraient susceptibles de profiter de cette opportunité.

En adéquation avec tout ce qui a été avancé jusqu'à présent, nos intervenants ont mis en avant le secteur culturel. Dans ce secteur revenaient généralement les métiers appartenant à l'évènementiel et au tourisme. Le ressenti que nous avons appréhendé par l'entremise de nos entretiens va dans le sens du culturel, la pauvreté de l'aspect technologique, la présence plus prégnante de l'art vis-à-vis des nouvelles technologies. Aucun d'entre eux n'a émis l'idée qu'il y aurait directement des retombées pour leur

propre entreprise, ou pour des entreprises du secteur technologique.

En ce qui concerne les avis négatifs sur les éventuelles retombées, ces intervenants argumentaient le fait que leur marché est beaucoup plus vaste et que le Parc Initialis était beaucoup trop en périphérie du lieu où se concentreront les évènements.

Certains d'entre eux émettent beaucoup de réserves quant à la possibilité d'éventuelles retombées à long terme. En effet, ils adoptent une logique « attentiste » mais émettent des doutes quant à la possibilité de pérennisation des éventuels effets positifs.

Cependant, la plupart d'entre eux semblent aussi assez optimistes sur les retombées possibles dues à l'amélioration de la visibilité de la ville. Ils mettent en avant la possibilité pour certaines entreprises de signer de nouveaux contrats. De plus, même si les retombées ne correspondent pas aux attentes, il y aura certainement une amélioration en misant sur l'effet boule de neige : une amélioration de l'image va provoquer une mobilisation des acteurs locaux qui ne pourrait avoir qu'un effet positif sur le tissu entrepreneurial montois.

Afin de développer un peu plus le ressenti des entrepreneurs, nous leur avons demandé ce qu'ils pensaient de l'effet multiplicateur de 6 (équivalent à celui de la ville de Lille) qui a été largement annoncé.

La majorité des personnes interrogées ont évalué ce multiplicateur beaucoup trop élevé par rapport à la réalité entrepreneuriale ressentie. Certains y voient un message politique, d'autres ne comprennent pas la manière avec laquelle il a été calculé. La majorité d'entre eux estime le résultat à un chiffre de 2 ou 3 au maximum.

Même si le nombre de personnes interrogées peut paraître faible, une saturation statistique est observée : en effet, les informations révélées par les discours présentaient des niveaux élevés de convergence.

Conclusions et pistes complémentaires de recherche

La question de recherche posée dans cet article était la suivante : de quelle manière et dans quelle mesure les acteurs technologiques locaux se sentent-ils intégrés dans la dynamique Mons 2015 ?

Pour répondre à cette question, nous avons utilisé le schéma suivant :

- Premièrement, nous avons essayé d'appréhender le phénomène Capitales Culturelles Européennes en démontrant que même si l'objectif premier était de favoriser l'effervescence culturelle pour permettre une meilleure intégration des différentes composantes nationales, cet objectif a laissé la place à une orientation de plus en plus économique. La culture a, au fur et à mesure du temps, été assimilée à un vecteur permettant d'assurer le rayonnement territorial, au travers de ses composantes socio-économiques.
- Deuxièmement, nous avons analysé la manière dont la culture et la créativité pouvaient influencer sur le développement économique territorial. Il ressort de notre analyse que la créativité peut constituer une « arme » favorisant la notion d'innovation.
- Troisièmement, et dans cette logique, nous nous sommes concentrés sur Mons 2015 et sur la philosophie retenue en mettant en avant le lien fort entre la culture et la technologie.
- Quatrièmement, en associant l'analyse des retombées économiques et les effets pour les acteurs technologiques, nous avons essayé d'appréhender le ressenti de plusieurs dirigeants d'entreprise de l'écosystème Parc Initialis, étant entendu que ce Parc constitue un préexistant lourd en vue d'une éventuelle pérennisation des effets engendrés par Mons 2015. À cette fin, nous avons essayé d'appréhender le ressenti des dirigeants de plusieurs

entreprises du secteur digital montois. Pour ce faire, nous avons privilégié la technique des entretiens semi-directifs en nous basant sur une architecture dérivée de notre guide d'entretien et en recourant au logiciel NVivo. Cette approche nous a permis de dégager un certain nombre de constats relativement lourds en termes de politique institutionnelle et de développement territorial. Il ressort de nos entretiens que les acteurs technologiques interrogés n'anticipent pas de modification entrepreneuriale induite par Mons 2015 et qu'il serait stratégiquement dangereux de conditionner l'évolution de leur business model à la réalisation d'éventuels projets dans le cadre de Mons 2015. Nos entretiens ont également démontré une insuffisance de concertation entre les autorités communales et les acteurs du Parc Initialis, même si ceux-ci mettent en avant l'indéniable effet positif sur l'image de marque de la ville de Mons sans que cela ne soit spécifiquement fléché vers le secteur des nouvelles technologies.

Notre recherche conduite au départ de six problématiques fait ressortir des éléments de réflexion qui posent question et qui remettent en question l'implication des acteurs considérés. En effet, l'avis des répondants est globalement négatif pour leur business en tant que tel. Ils mettent ainsi en évidence le manque de concertation avec les autorités locales ainsi que le manque d'implication dans les différents projets. Pour eux, s'il s'agit d'une occasion de mettre en évidence certains secteurs d'activités, ils sont beaucoup plus frileux quant aux retombées sur le développement de leur propre entreprise.

Si la culture constitue un levier d'amélioration des performances territoriales, notre étude tend à démontrer que l'impact devrait être repéré à niveau plus global et pas nécessairement pour un secteur d'activités particulier. Si des effets peuvent être repérés à court terme du fait de la dynamique culturelle, les retombées économiques et sociales ne pourront être

que mesurées dans une perspective temporelle plus longue.

En termes de recommandations, si le titre de Capitale Européenne de la Culture constitue un élément exceptionnel dans la vie d'une ville, il y a lieu de faire en sorte d'avoir l'appui de l'ensemble des acteurs territoriaux concernés (institutionnels, politiques, universitaires et économiques) afin d'obtenir une adhésion citoyenne forte autour de projets ambitieux.

Cette étude revêt un caractère exploratoire et présente certaines limites.

Tout d'abord, il est important de préciser que cette analyse met en avant le ressenti de nos intervenants à l'égard de l'évènement avant que celui-ci ne se produise. Il permet de savoir si les entrepreneurs se sont éventuellement investis, si la ville a eu la volonté de les impliquer, de connaître les attentes qu'ils peuvent avoir ainsi que les craintes d'accueillir un évènement d'une telle envergure. Pour compléter cette étude, il semblerait judicieux de conduire une seconde analyse en 2016 auprès des mêmes intervenants afin de savoir si ce ressenti a bel et bien été confirmé.

Ensuite, nous nous sommes focalisés sur l'utilisation d'outils qualitatifs permettant d'appréhender certains champs discursifs. Il est évident que la compréhension et l'évaluation d'un tel évènement devraient faire également l'objet d'un traitement de nature plus quantitative.

Enfin, notre choix de prendre appui sur le secteur technologique n'est peut-être pas complètement représentatif de la dynamique Mons 2015. En effet, même s'il a été fortement emblématisé par la ville de Mons, le secteur considéré est quelque peu exogène à la culture et à l'art en tant que tels. Dans cette logique, et en dépit du fait que les acteurs interrogés ont un avis relativement négatif pour le développement de leur entreprise, le ressenti de ces acteurs peut être en porte-à-faux avec ce qui est

réellement observé (ou ressenti) pour d'autres secteurs d'activités. La limite de notre étude est donc de conditionner la réussite de Mons 2015 au sentiment positif de représentants d'un secteur d'activités bien particulier.

Références bibliographiques

Berneman, C. & Meyronin, B. (2010), *Culture et attractivité des territoires : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, Éditions L'Harmattan, 282 pages.

CESAG (2011). *Les méthodes qualitatives de suivi/évaluation*, Séminaire régional.

Couratier, C. & Miquel, C. (2007). *Les études qualitatives : théorie, applications, méthodologie, pratique*, Éditions L'Harmattan, 238 pages.

François, H., Hirczak, M. et Senil, N. (2006). Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 5, 683-700.

Greffe, X. (2002). *Arts et artistes au miroir de l'économie*, *Economica*, 311 pages.

Greffe, X. (1999). *L'emploi culturel, à l'âge du numérique*, Éditions Anthropos, 207 pages.

Greffe X. (2012). *L'artiste-entreprise*, Éditions Dalloz, 249 pages.

Kahn, R. (2010). La dimension culturelle du développement territorial, *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 4, 625-650.

Kaufmann, J-C. (2013). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien compréhensif*, Éditions Armand Colin, 125 pages.

Lucchini, F. (2006). Capitales européennes de la Culture : changer l'image internationale d'une ville, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 101, 90-99.

Werquin, T. (2006). *Impact de l'infrastructure culturelle sur le développement économique local*, Université des Sciences et Technologies de Lille, Thèse de Doctorat, 258 pages.

Alain Finet

Professeur de Management Financier au sein de l'Université de Mons. Ses domaines de prédilection sont la gouvernance d'entreprise, les phénomènes d'enracinement des dirigeants et l'activisme des investisseurs institutionnels. Associé à l'évaluation des retombées économiques engendrées par Mons 2015, il mobilise des outils novateurs afin d'appréhender un phénomène pluriel et multiforme.

Marcella Notarrigo

Assistante au sein de l'Université de Mons et rattachée au service de Comptabilité et Gestion. Elle développe des études à caractère qualitatif en prenant appui sur des entretiens semi-directifs. Activement impliquée dans divers projets de recherche, les contours d'un travail doctoral plus structuré devraient se dessiner à terme.

Annexe

Guide d'entretien

<u>Thèmes</u>	<u>Sous-thèmes</u>	<u>Questions</u>
L'entreprise	1) profil de l'entrepreneur 2) parcours de l'entrepreneur 3) activités de l'entreprise 4) structure de l'entreprise	1) Pouvez-vous vous présenter ? Présenter en quelques mots votre entreprise ? 2) Quel est votre parcours professionnel personnel ? Quel a été le processus à la base de la création de votre entreprise ? Quelle est la répartition actuelle de votre capital ? A-t-elle évolué au fil du temps ? Avez-vous obtenu des soutiens financiers publics lors de la création ? Pourquoi vous êtes-vous installé à Mons ? L'image de marque du Parc Initialis a-t-elle été un facteur déterminant dans votre choix ? TechnoCité constitue-t-il un <i>vivier</i> d'approvisionnement pour le recrutement des membres de votre personnel ? 2') Comment a été orchestrée la croissance de votre entreprise ? Quels sont les faits marquants de l'histoire de votre entreprise ? Au fur et à mesure de son développement, l'entreprise a-t-elle eu recours à de l'endettement ? 3) Quelles sont vos activités ? Pourquoi vous être positionné dans le domaine des TIC ? Comment avez-vous senti que ce secteur était porteur ? 4) Quelle est la structure organisationnelle de votre entreprise ? Pourquoi avoir opté pour une telle structure ?

Mons 2015	<p>5) définition</p> <p>6) opinion</p> <p>7) actions mises en place</p>	<p>5) Pour vous, que signifie Mons 2015 ?</p> <p>5') Selon vous, en référence au slogan, Mons 2015, c'est plutôt art ou technologie ?</p> <p>La composante technologique est-elle suffisamment mise en évidence ou n'est-ce qu'un effet d'appel opportuniste ?</p> <p>6) Quelle est votre opinion sur un tel événement ? Pensez-vous que cela apportera une réelle plus-value à la ville et à ses entreprises, notamment dans le secteur technologique (le Parc Initialis et plus largement la Digital Innovation Valley) ?</p> <p>Si oui, dans quelle mesure et de quelle manière ? D'après vous, les éventuels effets positifs seront-ils repérables à court terme ou à plus long terme ?</p> <p>7) Comment vous êtes-vous préparé à Mons 2015 ? Des contacts privilégiés ont-ils été pris avec la Fondation Mons 2015 ?</p> <p>Au-delà de la Fondation Mons 2015, existe-t-il des relais formels ou informels qui vous ont permis de vous inscrire d'une manière ou d'une autre dans la <i>spirale</i> Mons 2015 ?</p> <p>7') Votre entreprise est-elle directement ou indirectement impliquée dans l'organisation d'événements liés à Mons 2015 ?</p> <p>7'') Si oui, quelles en seront les répercussions pour le développement de votre entreprise (en termes d'accroissement du résultat net, du chiffre d'affaires, d'engagement de nouvelles personnes, d'image de marque et de rayonnement) ?</p> <p>7''') Les événements liés à Mons 2015 ont-ils été l'occasion pour vous de développer de nouveaux projets ou produits ?</p> <p>7''''') Selon vous, comment faire en sorte pour que Mons 2015 ne soit pas un épiphénomène sans lendemain ?</p> <p>Y-a-t-il déjà une stratégie mise en place par votre entreprise pour profiter de l'effet Mons 2015, et ce au-delà de 2015 ?</p> <p>7''''') Pensez-vous que Mons 2015 est un facteur de développement durable pour votre entreprise ? Autrement dit, quel est le degré de dépendance de la croissance de votre entreprise à Mons 2015 ?</p> <p>Vous sentez-vous, personnellement, en tant qu'entrepreneur du numérique, concerné par Mons 2015 ?</p> <p>Avez-vous directement conscientisé et sensibilisé votre personnel aux défis générés par Mons 2015 ?</p>
-----------	---	---

attentes	8) image de marque 9) attentes 10) craintes 11) développement de l'entreprise	<p>8) Comment, selon vous, va évoluer l'image de marque des entreprises du secteur du numérique et du digital à Mons après 2015 ?</p> <p>Croyez-vous que les événements liés à Mons 2015 vont permettre le développement et le rayonnement du Parc Initialis ?</p> <p>Pensez-vous que l'éventuelle amélioration de l'image de marque vous permettra de toucher de nouveaux marchés et de développer vos activités à l'export ? Si oui, lesquels ?</p> <p>9) Quelles sont vos attentes vis-à-vis d'un tel événement ?</p> <p>Mons 2015 sera-t-il réellement un levier de développement pour les acteurs économiques du numérique au-delà de 2015 ?</p> <p>Existe-il un processus de concertation entre tous les acteurs économiques du numérique au sein du Parc Initialis afin d'avoir une vision et une réflexion communes de l'après 2015 ?</p> <p>10) Selon vous, les effets positifs annoncés ne sont-ils pas surévalués (cf. le multiplicateur de 6 largement avancé) ?</p> <p>D'après vous, quelles raisons pourraient expliquer que Mons 2015 ne rencontre pas les attentes annoncées, notamment pour les entreprises du secteur numérique ?</p> <p>11) Selon vous, quel est le secteur d'activités qui profitera le plus des événements liés à Mons 2015 ? Pourquoi ?</p> <p>Comment voyez-vous évoluer le tissu entrepreneurial de la ville de Mons à moyen et long terme ?</p>
----------	--	--